

Prismes posturaux

Les troubles spécifiques d'acquisition du langage (dyslexies) sont très fréquemment associés à des troubles proprioceptifs posturaux, caractérisés par des asymétries du tonus musculaire. Ces dysfonctions se traduisent par des douleurs diffuses (céphalées, douleurs de la nuque, du dos, des membres, douleurs abdominales), des troubles de l'endormissement, une fatigue matinale, des troubles de la concentration, des déficits de la compréhension (orale ou écrite), l'impression d'être dans une bulle (« rêveur »). Les maladresses (dyspraxie), l'écriture irrégulière (dysgraphie) complètent le tableau dans environ 50% des dyslexies. Le regard n'est pas stable et la convergence oculaire est insuffisante.

Des tests simples effectués par des personnes ayant la formation nécessaire, permettent de diagnostiquer les troubles posturaux, de définir leur latéralité. La prescription de prismes posturaux permet de rééquilibrer immédiatement le tonus, via des relais rétiniens, oculomoteurs et des connections entre la rétine et le cervelet ou d'autres noyaux cérébraux. La personne se détend, les douleurs disparaissent, la concentration et les performances scolaires s'améliorent. L'endormissement est facilité, la maladresse disparaît et l'écriture devient plus régulière. Les verres à prismes doivent être vérifiés une fois par mois par l'opticien, afin que le réglage soit optimum. Les lunettes sont à porter toute la journée, en faisant quotidiennement des exercices de reprogrammation posturale statiques et dynamiques.